



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Transporteurs

Question au Gouvernement n° 2007

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Louis Pierna.

M. Louis Pierna. Madame la secrétaire d'Etat aux transports, ni votre réponse ni celle de M. le ministre des transports ne nous ont convaincus. Connaissez-vous des travailleurs qui font entre 260 et 300 heures par mois pour gagner de 7 000 à 8 000 francs ? Certainement pas ! Eh bien, ce sont les routiers, ces forcats du XXe siècle !

M. Jean-Claude Gaysot. Très juste !

M. Louis Pierna. La déréglementation ultralibérale règne partout et impose la guerre des coûts. L'emploi diminue et se précarise. Les salaires sont au plus bas. Les conditions de travail et de sécurité sont à la limite du supportable. N'est-ce pas pour avoir fait des économies sur le personnel de surveillance que la société Eurotunnel a dernièrement froie la catastrophe ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

De combien de morts sur la route, de vies à jamais ravagées faudra-t-il encore payer le non-respect par les grosses entreprises de transport des conditions élémentaires de travail ?

M. Daniel Picotin. Demago ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

M. Louis Pierna. On le voit bien, le libéralisme n'est efficace ni sur le plan humain ni sur le plan économique. Le Gouvernement va-t-il enfin prendre ses responsabilités et ne plus renvoyer dos à dos salariés et entreprises de transport alors que la plupart d'entre elles sont dominées par les grands groupes routiers, par les chargeurs et la grande distribution ?

M. Xavier de Roux. Et la SNCF dans tout cela ?

M. Louis Pierna. Madame le secrétaire d'Etat, quelles dispositions allez-vous prendre pour que les revendications justifiées des routiers soient rapidement prises en compte par les employeurs et pour que le code du travail soit enfin respecté dans ce pays ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à Mme le secrétaire d'Etat aux transports.

Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports. Bernard Pons et moi-même avons déjà eu l'occasion de nous exprimer tout à l'heure sur ce sujet.

M. Maxime Gremetz. Vous n'avez rien dit !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. Nous avons indiqué notamment, monsieur le député, que lorsque nous avons reçu à plusieurs reprises les organisations syndicales du transport routier, notamment lundi dernier, le 18 novembre, nous avons constaté que certaines de leurs revendications méritaient, il est vrai, un examen particulier compte tenu des conditions de travail difficiles dans ce secteur.

M. Maxime Gremetz. Elles ne sont pas difficiles, elles sont insupportables !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. De même, la difficile situation économique de ce secteur mérite une considération particulière. Monsieur le député, on ne peut pas dire que l'ultralibéralisme règne. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)

M. Maxime Gremetz. Mais si !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. Ce n'est pas vrai ! Quel est le gouvernement qui a fait voter la loi sur les

prix anormalement bas ? C'est le notre. Quel est le gouvernement qui a multiplié par quatre les contrôles ? C'est le notre ! Quel est le gouvernement qui défend, à Bruxelles, des positions rigoureuses pour l'harmonisation des législations sociales ? C'est le notre. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Maxime Gremetz. C'est une insulte aux routiers !

M. Christian Bataille. Il faut assumer votre politique !

M. le président. Monsieur Bataille, laissez Mme le secrétaire d'État s'exprimer !

Mme le secrétaire d'État aux transports. Je ne pense pas que ce genre de vociférations soient de nature à assurer la sérénité des négociations en cours et le respect de la dignité des négociateurs.

Comme l'a dit Bernard Pons tout à l'heure, le Gouvernement, pour sa part, a pris toutes ses responsabilités en soutenant les partenaires sociaux dans ce dialogue, lorsqu'ils en avaient besoin...

M. Christian Bataille. Ils sont bien avancés !

Mme le secrétaire d'État aux transports. ...et en avançant des propositions précises en matière de cessation anticipée d'activité et de réduction de la durée du travail.

M. Christian Bataille. Cela leur fait une belle jambe !

Mme le secrétaire d'État aux transports. Pour le reste, c'est aux négociateurs et aux partenaires sociaux de faire, avec l'appui du Gouvernement, dans la sérénité et à l'abri des vociférations, ce qu'il ont à faire pour rétablir la paix dans ce secteur. Il y va aussi de l'intérêt de l'ensemble de l'économie. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Maxime Gremetz. Et les salaires ?

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Louis Pierna.

M. Louis Pierna. Madame le secrétaire d'État aux transports, ni votre réponse ni celle de M. le ministre des transports ne nous ont convaincus. Connaissez-vous des travailleurs qui font entre 260 et 300 heures par mois pour gagner de 7 000 à 8 000 francs ? Certainement pas ! Eh bien, ce sont les routiers, ces forçats du XX^e siècle !

M. Jean-Claude Gayssot. Très juste !

M. Louis Pierna. La déréglementation ultralibérale règne partout et impose la guerre des coûts. L'emploi diminue et se précarise. Les salaires sont au plus bas. Les conditions de travail et de sécurité sont à la limite du supportable. N'est-ce pas pour avoir fait des économies sur le personnel de surveillance que la société Eurotunnel a dernièrement froissé la catastrophe ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

De combien de morts sur la route, de vies jamais ravagées faudra-t-il encore payer le non-respect par les grosses entreprises de transport des conditions élémentaires de travail ?

M. Daniel Picotin. Demago ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

M. Louis Pierna. On le voit bien, le libéralisme n'est efficace ni sur le plan humain ni sur le plan économique. Le Gouvernement va-t-il enfin prendre ses responsabilités et ne plus renvoyer dos à dos salariés et entreprises de transport alors que la plupart d'entre elles sont dominées par les grands groupes routiers, par les chargeurs et la grande distribution ?

M. Xavier de Roux. Et la SNCF dans tout cela ?

M. Louis Pierna. Madame le secrétaire d'État, quelles dispositions allez-vous prendre pour que les revendications justifiées des routiers soient rapidement prises en compte par les employeurs et pour que le code du travail soit enfin respecté dans ce pays ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à Mme le secrétaire d'État aux transports.

Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État aux transports. Bernard Pons et moi-même avons déjà eu l'occasion de nous exprimer tout à l'heure sur ce sujet.

M. Maxime Gremetz. Vous n'avez rien dit !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. Nous avons indiqué notamment, monsieur le député, que lorsque nous avons reçu à plusieurs reprises les organisations syndicales du transport routier, notamment lundi dernier, le 18 novembre, nous avons constaté que certaines de leurs revendications méritaient, il est vrai, un examen particulier compte tenu des conditions de travail difficiles dans ce secteur.

M. Maxime Gremetz. Elles ne sont pas difficiles, elles sont insupportables !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. De même, la difficile situation économique de ce secteur mérite une considération particulière. Monsieur le député, on ne peut pas dire que l'ultralibéralisme règne. (Exclamations sur les bancs du groupe communiste.)

M. Maxime Gremetz. Mais si !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. Ce n'est pas vrai ! Quel est le gouvernement qui a fait voter la loi sur les prix anormalement bas ? C'est le notre. Quel est le gouvernement qui a multiplié par quatre les contrôles ? C'est le notre ! Quel est le gouvernement qui défend, à Bruxelles, des positions rigoureuses pour l'harmonisation des législations sociales ? C'est le notre. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Maxime Gremetz. C'est une insulte aux routiers !

M. Christian Bataille. Il faut assumer votre politique !

M. le président. Monsieur Bataille, laissez Mme le secrétaire d'Etat s'exprimer !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. Je ne pense pas que ce genre de vociférations soient de nature à assurer la sérénité des négociations en cours et le respect de la dignité des négociateurs.

Comme l'a dit Bernard Pons tout à l'heure, le Gouvernement, pour sa part, a pris toutes ses responsabilités en soutenant les partenaires sociaux dans ce dialogue, lorsqu'ils en avaient besoin...

M. Christian Bataille. Ils sont bien avancés !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. ...et en avançant des propositions précises en matière de cessation anticipée d'activité et de réduction de la durée du travail.

M. Christian Bataille. Cela leur fait une belle jambe !

Mme le secrétaire d'Etat aux transports. Pour le reste, c'est aux négociateurs et aux partenaires sociaux de faire, avec l'appui du Gouvernement, dans la sérénité et à l'abri des vociférations, ce qu'il ont à faire pour rétablir la paix dans ce secteur. Il y va aussi de l'intérêt de l'ensemble de l'économie. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Maxime Gremetz. Et les salaires ?

Données clés

Auteur : [M. Pierna Louis](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2007

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 1996, page 7548

Réponse publiée le : 27 novembre 1996, page 7548

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 1996